

**COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE  
du samedi 4 décembre 2021**

L'assemblée générale s'est tenue en visio-conférence par zoom, le 4 décembre à 10 h 00. La date tardive, due à l'épidémie de COVID, nous a empêchés de tenir cette assemblée dans des délais permettant la parution de son compte rendu dans la *Revue française d'histoire du livre* datée 2021.

**Présents :** M<sup>mes</sup> Evelien CHAYES, Cécile PERRIN, Nicole ROBINE ; MM. Marc AGOSTINO, Jean Michel ANDRAULT, Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE, Stéphane TAURAND, Michel WIEDEMANN.

**Représentés :** M<sup>mes</sup> Violaine GIACOMOTTO-CHARRA, Myriam TSEMBIDY, MM. Jean-Pierre BORDES, Jean-Paul CALLÈDE, Emmanuel CAPPE de BAILLON, Jean-Pierre MÉRIC, Louis TORCHET.

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU  
DE L'AG DU 21 NOVEMBRE 2020**

La séance s'ouvre à 10 h par l'accueil des participants par le Président, suivi de l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2020 à l'unanimité.

**2. RAPPORT MORAL**

G. FLAMERIE de LACHAPELLE prend la parole :

« Ce rapport concerne bien entendu l'activité de l'année 2020. Celle-ci a été réduite en raison de la pandémie et de l'instauration des règles sanitaires qui en a découlé.

De fait après trois conférences en janvier, février et mars, tout s'est arrêté, comme ailleurs dans notre pays. Pour autant l'année écoulée a connu un beau point d'orgue avec la présentation, le 12 octobre 2020, d'un volume de la bibliothèque de Montaigne encore inconnu : un exemplaire de la *Vie des hommes illustres* de Plutarque (Paris, Vascosan, 1565). Cet événement a donné lieu à des exposés de notre amie Cécile PERRIN, de M. Alain LEGROS, spécialiste des écrits de Montaigne, créateur et animateur du site MONLOE du Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours, qui a pu se déplacer, et en différé, de M. Olivier GUERRIER, spécialiste des auteurs de la Renaissance à l'Université de Toulouse, dont l'intervention avait été enregistrée à Bordeaux quelques jours auparavant.

Autre motif de satisfaction : pour la deuxième année, la Société des bibliophiles de Guyenne a soutenu les manifestations du « mois Montaigne »,

organisées sous la houlette de M<sup>me</sup> Florence Buttay. Tout a pu se dérouler normalement, quelques semaines avant que commence le premier confinement.

La bonne marche de la revue, elle non plus, n'a pas été entravée : la livraison datée de 2020 de la *Revue française d'histoire du livre* a paru à la même date que d'habitude. Le numéro a été coordonné par M. Éric SUIRE ; il compte un nombre de pages un peu plus important que ceux parus ces dernières années.

L'Assemblée générale de 2019, en revanche, s'est tenue avec retard et en visio-conférence. Mais à toute chose, malheur est bon : cette organisation inédite a en effet permis de faire connaissance avec des membres éloignés qui n'avaient pas l'habitude de se déplacer pour assister aux réunions des années précédentes ; il serait peut-être bon de conserver l'usage de la visio-conférence ou d'adopter le mode « hybride » (assemblée générale en présence mais à laquelle il est possible de se connecter) à l'avenir.

Pour ce qui concerne cette année 2021, je me réjouis de la poursuite des activités de notre Société, grâce au dévouement du trésorier Jean Michel ANDRAULT et des secrétaire général et secrétaire général adjoint. Je forme des vœux pour que les conférences puissent continuer à se dérouler normalement.

Le nombre des adhérents a baissé, ce qui résulte sans doute en partie de la crise sanitaire ; il faudra attendre le retour à une année normale pour procéder à des comparaisons significatives. Notre Société ne se complait pas dans l'immobilisme en tout cas : outre les diverses manifestations que j'ai déjà évoquées, je me réjouis de signaler qu'à compter de 2022, c'est M<sup>me</sup> Florence BUTTAY qui présidera aux de la *Revue française d'histoire du livre*, que je lui céderai après avoir dirigé dix numéros.

Je tiens pour conclure à remercier pour leur fidélité les membres de la Société qui, à Bordeaux, en Gironde ou dans des contrées plus éloignées, témoignent une grande fidélité à nos entreprises, ce qui me procure un puissant réconfort. J'ai une pensée pour ceux que des problèmes de santé ont écartés de nous d'un point de vue physique, mais qui suivent avec intérêt la vie de notre organisation. »

**VOTE** : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### 3. RAPPORT D'ACTIVITÉ

#### **Le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises par visio-conférence.**

En 2020, nous avons eu le plaisir d'entendre les conférences suivantes :

- 16 janvier : M<sup>me</sup> Céline MÉOT, *Jardins réels et jardins oniriques : l'univers horticole du Songe de Polphile* ;
- 10 février : M<sup>me</sup> Dominique BRANCHER, *Montaigne chez Esculape* ;
- 9 mars : M. Jean-Pierre POUSSOU, *Les puritains et la politique dans l'Angleterre de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* ;

- 12 octobre : M<sup>me</sup> Cécile PERRIN, MM. Matthieu GERBAULT, Olivier GUERRIER et Alain LEGROS, *Un volume des Vies des hommes illustres de Plutarque issu de la bibliothèque de Montaigne*.

La SBG participe au Salon du Livre ancien à la cour Mably, occasion de rencontres et de connaissances. Ce salon n'a pas eu en 2021 mais il en est prévu un pour janvier 2022.

Le Président donne alors la parole au Trésorier qui nous présente les résultats de l'exercice 2020.

#### 4. RAPPORT FINANCIER

Les rapports moral et d'activités viennent de souligner que nous avons continué à assurer une large part de notre fonctionnement « normal », dans le cadre très défavorable de la crise sanitaire à partir de mars 2020. Notre siège social nous assure des locaux spacieux mais génère des charges importantes, que nous assumons principalement grâce à nos réserves. Le résultat de l'exercice 2020 est très déficitaire, bien au-delà de ce qui était prévu (déficit de 5 546,95 € contre 2 500 € prévus). Il y a trois causes principales : la crise et la suspension de nos activités publiques ont généré des difficultés à recouvrer les cotisations ; le numéro 141 de la *Revue française du livre*, très volumineux, a coûté plus cher, alors que les reversions Droz, très élevées en 2019 (d'où le faible déficit constaté : 88,01 €) ont été automatiquement plus faibles en 2020. Si l'on fait le bilan sur 4 exercices (2017, 2018, 2019 et 2020) l'on arrive à un déficit cumulé de 9 309 € (soit 2 327 € par exercice, nos budgets prévisionnels prévoyant un autofinancement moyen de 1 700 à 2 500 €).

Notons également que, depuis 2019, nous sommes « porteurs », par convention, de la gestion du Moi(s) Montaigne, financé par un mécénat extérieur et des fonds publics ; cette gestion est financièrement neutre donc sans impact sur notre résultat.

Soulignons comme toujours le bénévolat non valorisé de quelques membres et administrateurs, qui minimise nombre de charges de fonctionnement.

#### COMPTE DE RÉSULTAT

##### **A. Produits : 15 673,24 € (2019 : 16 821,26 €)**

L'ensemble des produits de gestion est assez nettement inférieur à 2019 sur nos activités propres, auxquelles il faut ajouter la quote-part 2020 du Moi(s) Montaigne (4 567,90 €), sans que cela signifie une évolution notable de notre activité. Le nombre de sociétaires est même en très nette régression, en lien certainement avec la crise sanitaire...

- Abonnements des sociétaires à la Revue : 900 €

Ils sont nettement inférieurs à 2019 (30 contre 43, mais avec 3 rappels 2019).

- Cessions et réversion Revue : 4 540,80 €

Ce sont les droits de distribution de la *Revue* par la Librairie Droz, à percevoir en 2021. La nette baisse constatée par rapport à 2019 (7 668 €) est surtout due au décalage de parution de la *Revue*. Des produits du numéro 140-2019, paru avant la fin 2019, étaient intégrés en 2019 pour 3 976 € (142 exemplaires) ; seuls 26 exemplaires de ce numéro ont donc été vendus en 2020, ainsi que 116 du numéro 141-2020. S'y ajoutent quelques ventes de numéros plus anciens.

Le total des produits des abonnements et cessions (5 440 €) correspond aux recettes générées par la *Revue* ; ces produits sont donc cette année nettement inférieurs aux charges directes afférentes (8 596 € hors frais d'envoi), mais les produits 2021 devraient se révéler très supérieurs.

- Prestations valorisées (Ville de Bordeaux) : 1 800 €

Elles viennent équilibrer la location valorisée du siège social : don de *Revues* et organisation de conférences.

- Cotisations sociétaires : 1 460 €

Elles correspondent à 31 sociétaires (46 en 2019), dont 6 membres bien-faiteurs et 3 membres donateurs que nous remercions particulièrement, et 3 rappels. En intégrant des rappels réglés en 2021, nous avons maintenant 37 sociétaires à jour de cotisation pour 2020. Cette situation est donc très préoccupante même s'il faut attendre la fin de la crise sanitaire pour en mesurer la réalité.

- Don Moi(s) Montaigne (quote-part 2020) : 4 567,90 €

Concours public (Bibliothèque de Bordeaux) au Moi(s) Montaigne : 1 700 €

Un nouveau don de 10 000 € a été effectué par le Château Lafite Rothschild au bénéfice de la manifestation. Cette gestion devant être neutre nous nous contentons d'équilibrer les charges, le solde étant affecté à un compte de Bilan et reporté sur 2021.

- Produits financiers et d'épargne : 104,54 €

Ce sont exclusivement les intérêts du Livret d'épargne associatif, en diminution essentiellement parce que les taux ont baissé.

Les plus-values éventuelles sur les placements en Sicav ne seront constatées que lors de futures opérations de cessions.

- Produits exceptionnels sur exercices antérieurs : 600 €

Il s'agit des sommes provisionnées pour l'entretien du siège en 2018 et 2019, qui n'ont pas été concrétisées.

## **B. Charges : 21 220,19 € (2019 : 16 909,27 €)**

Les charges ordinaires, essentiellement de gestion courante, sont maîtrisées, l'écart avec 2019 s'explique essentiellement par le coût de la *Revue* et les charges liées au Moi(s) Montaigne.

**Charges générales : 14 952,29 €**

- Location siège valorisée (Ville de Bordeaux): 1 800 € (base 150 € mensuels)

- Charges siège (Ville de Bordeaux): 1 700 €

Frais de fluides notamment, facturés au prorata de la surface occupée.

- Entretien et réparations: 300 €

Cette somme est une évaluation provisionnée pour les frais de nettoyage du siège (non encore facturés)

- Assurances: 955,40 € (contrat MAIF)

- Prestations de services: 95 € (facture d'un gestionnaire internet pour le site de la *Revue*)

- Préparation et impression Revue: 8 596,04 €

Ce poste important concerne le numéro annuel de la *Revue française d'Histoire du Livre*, ici le n° 141 paru fin 2020 (maquette et préparation assurés par la Librairie Droz: 3 216,96 €; impression: 4 079,08 €). La pagination a été, exceptionnellement, beaucoup plus importante qu'en 2019 (392 pages au lieu de 272) ce qui explique l'augmentation de la facture, pour un tirage de 325 exemplaires. Le prix de revient d'un exemplaire, hors frais d'envoi, est de 22,44 €.

S'ajoutent à ces frais une charge de 1 300 € de développement OJS (Open Journal Systems pour une mise en ligne électronique de la *Revue*) par la Librairie Droz.

- Documents extérieurs: 628 €

Carte de vœux 2020 à 350 exemplaires (dont maquette: 100 €).

- Déplacements, réceptions: 354,59 €

Repas offert après une conférence du Moi(s) Montaigne, et déplacement de 2 conférenciers (170,30 €).

Prise en charge des déplacements d'un intervenant du Moi(s) Montaigne (184,29 €).

- Affranchissements: 278,07 €

Les affranchissements sont liés aux envois aux sociétaires (carte de vœux, *Revue*, informations régulières). Les informations par courriel ne touchent encore qu'une part de nos sociétaires.

Les charges de téléphone et internet ont été supprimées début 2014.

- Services bancaires : 135,52 €

Contrat et frais divers sur opérations, abonnement internet.

- Cotisations : 20 €

Cotisation à l'association ALAM (partenariat et présence sur les Salons du Livre ancien).

- Charges diverses : 89,67 €

Frais de livraison de la revue acquittés par notre diffuseur Droz en Suisse.

### **Charges Moi(s) Montaigne : 6 267,90 €**

Ces charges sont neutres, intégralement compensées en produits.

- Prestations : 3 801 € (lecture-spectacle Théâtre de l'Autre Côté : 551 € ; lecture-concert Compagnie Aquitaine et location clavecin : 2 600 € ; Lefèvre communication : 650 €).

- Documents : 1 200 €

Conception, maquette et impression d'un document recherche de mécénat et du dépliant-programme (F. Mussat).

- Déplacements, hébergements, restauration : 1 266,90 €

Frais divers couvrant le mois de la manifestation (déplacements, repas, buffets).

## BILAN

Le bilan se dégrade mais les réserves restent importantes. Il comporte des recettes ou charges 2020 non créditées en Banque au 31/12 (réversion et facture Droz à percevoir et régler en 2021), des charges non constatées (2 000 € entretien et charges du siège).

Les produits perçus d'avance (14 059,50 €, reportés sur 2021), correspondent à la part non utilisée des deux subventions de mécénat de 10 000 € perçues pour le Moi(s) Montaigne (12 059,50 €) ; et à deux subventions de 1 000 € reçues dans le cadre d'une convention avec l'Université pour l'opération HumanA dont la manifestation a été reportée. Tandis que la Régie d'avances du Moi(s) Montaigne (1 260,93 €) est une avance de trésorerie non utilisée et soldée en 2021.

La Trésorerie disponible est de 106 004,91 €, principalement placée sur un Livret d'épargne et des placements financiers associatifs sans risque important.

**En conclusion**, le fonctionnement de notre Société est normal mais a été fragilisé par la crise. Ses nouveaux locaux coûtent et ne sont pas encore

véritablement ouverts à un public plus large. La *Revue française d'Histoire du Livre* a trouvé un format satisfaisant (2020 est une exception). Enfin, quelques mesures de rationalisation économique supplémentaires ont réduit depuis 2014 les dépenses courantes (notamment téléphone internet).

Un objectif d'équilibre reste difficilement envisageable à court terme, il devrait surtout venir de recettes nouvelles. Et nous ignorons si l'impact de la crise sanitaire sur notre fonctionnement sera durable ou non...

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Contrairement aux usages, nous ne proposerons toujours pas un projet de budget en équilibre qui ne serait pas réaliste : déficit de 2 600 €, compensé par de l'autofinancement sur notre trésorerie. Les charges liées à la *Revue* seront moins importantes qu'en 2020 (retour à une pagination moindre) et nous pouvons espérer une réversion de droits plus importante. Les ressources courantes de notre Société ne peuvent cependant faire face à des charges pourtant totalement maîtrisées (nous avons conservé des estimations prudentes). Il est très vraisemblable que les ressources propres de la Société (cotisations, abonnements) ne retrouveront pas encore le niveau d'avant la crise sanitaire. Des mesures de rationalisation économique sont prises lorsqu'elles sont possibles.

Nous intégrons à ce projet des charges et produits pour 4 000 € correspondant à la gestion financière bénévole des manifestations du *Moi(s) Montaigne*, que nous avons acceptée par convention. Le résultat est neutre et nous avons d'ores et déjà encaissé les produits correspondant aux charges possibles. Il en est de même pour la convention HumanA dont les activités sont reportées à 2022.

Le principal effort doit donc être axé sur la recherche de nouveaux adhérents, et la vente des stocks accumulés de la *Revue*. La mise en ligne des tables actualisées et son site internet (complémentaire du blog de la Société) pourraient nous y aider, moyennant un peu de travail bénévole supplémentaire...

**VOTE** : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Nous nous réjouissons d'accueillir à nouveau dans la Société M<sup>me</sup> de BELLAIGUE qui renouvelle son adhésion en 2021.

### RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES (EXERCICE 2020)

Les documents de la comptabilité de la Société des Bibliophiles de Guyenne pour l'exercice 2020 m'ont été présentés par le trésorier, J. M. Andrault, le 10 novembre 2021, soit :

- Le détail du grand livre 2020,
- Les pièces de dépenses de l'exercice,
- Les divers documents à l'usage de l'assemblée générale du samedi 4 décembre 2021.



Le trésorier a attiré mon attention sur quelques particularités de cet exercice 2020. Le déficit du résultat, notamment : 5 546,95 €. De nombreuses associations ne traversent pas sans inconvénients les événements qui s'imposent à nous depuis deux ans ; la Société des bibliophiles de Guyenne est de leur nombre.

Néanmoins, comme Jean Michel Andrault le dira probablement, nous n'en sommes pas encore à envisager la banqueroute. Souhaitons toutefois, non seulement retrouver peu à peu tous nos sociétaires, mais encore en accueillir quelques nouveaux.

Je soulignerai à nouveau l'excellence de la tenue, et la clarté des documents présentés par le trésorier de la Société des bibliophiles de Guyenne.



C'est pourquoi, et de mon point de vue, n'ayant constaté ni erreurs ni anomalies dans les documents que j'ai examinés, je qualifierai d'exactes et sincères les comptes qui m'ont été présentés. Le quitus peut donc être donné au trésorier de la Société des bibliophiles de Guyenne pour sa gestion de l'exercice 2020.

À Bordeaux le 20 novembre 2021,  
Jean-Pierre MÉRIC.

**VOTE** : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## 5. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Seul le mandat de Jean Michel ANDRAULT est à renouveler : il est élu à l'unanimité.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

### Moi(s) Montaigne

Il est décidé de faire une publicité plus explicite auprès des adhérents de la SBG sur le Moi(s) Montaigne. On rappelle qu'il a été créé par des universitaires, dont M<sup>me</sup> Florence BUTTAY, dans le but de donner une manifestation dans la ville en lien avec le XVI<sup>e</sup> siècle. Il est centré sur l'invitation d'une personnalité éminente de cette période. Cette année deux personnes ont été invitées : MM. Philippe DESAN et Jean BALSAMO, mais sur une période plus restreinte qu'un mois complet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Guillaume FLAMERIE de LACHAPPELLE à midi. Société des bibliophiles de Guyenne.



**COMPTE DE RESULTAT 2020**

	Libellé	Charges		Total	Produits		Projet 2020	Réalisé 2019
		Général	Montaigne		Général	Montaigne		
	<b>CHARGES</b>							
6064	Fournitures de bureau			0,00			50,00	31,00
614	Location siège valorisée (Ville Bordeaux)	1 800,00		1 800,00			1 800,00	1 800,00
6141	Charges siège (Ville Bordeaux)	1 700,00		1 700,00			1 700,00	1 700,00
615	Entretien et réparations	300,00		300,00			300,00	300,00
616	Assurances	938,19		938,19			950,00	929,04
6181	Documentation						50,00	
6182	Prestations de services	95,00		95,00			100,00	95,00
61821	Prestation Mois Montaigne		3 801,00	3 801,00			3 500,00	500,00
623	Préparation et impression Revue	8 596,04		8 596,04			8 700,00	7 399,05
6231	Documents extérieurs	628,00		628,00			530,00	528,00
6232	Documents Mois Montaigne		1 200,00	1 200,00			1 500,00	1 780,00
625	Déplacements et réceptions	170,30		170,30			400,00	111,00
	Déplacements réceptions Mois							
6251	Montaigne	184,29	1 266,90	1 451,19			1 000,00	1 126,60
6261	Affranchissements	278,07		278,07			300,00	307,92
6265	Services bancaires	135,52		135,52			140,00	133,84
6281	Cotisations	20,00		20,00			70,00	70,00
6288	Charges diverses	89,67		89,67			100,00	88,67
62881	Charges diverses Mois Montaigne						1 000,00	
<b>60-62</b>	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>14 935,08</b>	<b>6 267,90</b>	<b>21 202,98</b>			<b>22 190,00</b>	<b>16 900,12</b>
	<b>Total CHARGES</b>	<b>14 935,08</b>	<b>6 267,90</b>	<b>21 202,98</b>			<b>22 190,00</b>	<b>16 900,12</b>

	Libellé	Charges		Produits		Projet 2020	Réalisé 2019
		Général	Montaigne	Total	Général		
	<b>PRODUITS</b>						
701	Abonnements sociétaires				900,00	1 200,00	1 290,00
706	Location valorisée (Ville Bordeaux)				1 800,00	1 800,00	1 800,00
710	Cessions et reversion Revue				4 540,80	7 500,00	7 693,00
730	Concours publics Mois Montaigne				1 700,00	2 700,00	
756	Cotisations sociétaires				1 460,00	2 000,00	2 390,00
758	Don Mois Montaigne quote-part				4 567,90	4 300,00	3 437,60
<b>70-75</b>	<b>Produits d'activité</b>				<b>8 700,80</b>	<b>19 500,00</b>	<b>16 610,60</b>
76	Produits financiers et d'épargne				104,54	200,00	210,66
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>				<b>104,54</b>	<b>200,00</b>	<b>210,66</b>
778	Produits exceptionnels exercices antérieurs				600,00		
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>				<b>600,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total PRODUITS</b>				<b>9 405,34</b>	<b>19 700,00</b>	<b>16 821,26</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>14 935,08</b>	<b>6 267,90</b>	<b>21 202,98</b>	<b>9 405,34</b>	<b>15 673,24</b>	<b>16 821,26</b>
	<b>Résultat : déficit</b>						
	<b>Autofinancement (trésorerie)</b>					<b>2 500,00</b>	<b>78,86</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>21 202,98</b>		<b>21 202,98</b>	

**BILAN 2020**

	ACTIF		PASSIF	
	2020	2019	2020	2019
<b>II. Actif immobilisé</b>				
<b>Total II</b>	0,00	0,00		
<b>IV. Tiers : Créances d'exploitation</b>				
Produits à recevoir	65,00	7 668,00	65,74	4 630,14
Régie d'avance Mois Montaigne	1 260,93	822,40	2 000,00	6 562,40
<b>Total IV</b>	<b>1 325,93</b>	<b>8 490,40</b>	<b>14 425,24</b>	<b>11 192,54</b>
<b>V. Trésorerie</b>				
Disponibilités Banques :		68 347,78		
Banque Courtois	5212,30			
Livret d'Epargne Banque Courtois	69592,18			
Caisse	93,52			
Placements financiers à court terme	31 106,91	31 106,91		
<b>Total V</b>	<b>106 004,91</b>	<b>99 454,69</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>107 330,84</b>	<b>107 945,09</b>	<b>TOTAL</b>	<b>107 945,09</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2021

Comptes	Libellé	Débit	Crédit	Réal. 2020
	<b><u>CHARGES</u></b>			
6064	Fournitures de bureau	50,00		0,00
614	Location siège valorisée (Ville Bordeaux)	1 800,00		1 800,00
6141	Charges siège (Ville Bordeaux)	1 700,00		1 700,00
615	Entretien et réparations	300,00		300,00
616	Assurances	960,00		955,40
6181	Documentation	50,00		0,00
6182	Prestations de services	100,00		95,00
61821	Prestations Moi(s) Montaigne	1 500,00		3 801,00
623	Préparation et impression Revue	7 300,00		8 596,04
6231	Documents extérieurs	630,00		628,00
5232	Documents Moi(s) Montaigne	1 500,00		1 200,00
625	Déplacements et réceptions	200,00		170,30
6251	Déplacements et réceptions Moi(s) Montaigne	1 000,00		1 451,19
6261	Affranchissements	300,00		278,07
6265	Services bancaires	140,00		135,52
6281	Cotisations	70,00		20,00
6288	Charges diverses	100,00		89,67
60-62	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>17 700,00</b>		<b>21 220,19</b>
	<b>Total CHARGES</b>	<b>17 700,00</b>		<b>21 220,19</b>
	<b><u>PRODUITS</u></b>			
701	Abonnements sociétaires		1 200,00	900,00
706	Location valorisée (Ville Bordeaux)		1 800,00	1 800,00
710	Cessions et reversion Revue		6 000,00	4 540,80
730	Concours publics exploitation Moi(s) Montaigne		0,00	1 700,00
756	Cotisations sociétaires		2 000,00	1 460,00
758	Dons Moi(s) Montaigne quote-part 2020		4 000,00	4 567,90
70-75	<b>Produits d'activité</b>		<b>15 000,00</b>	<b>14 968,70</b>
76	Produits financiers et d'épargne		100,00	104,54
76	<b>Produits financiers</b>		<b>100,00</b>	<b>104,54</b>
778	Produits exceptionnels exercices antérieurs			600,00
77	<b>Produits exceptionnels</b>			<b>600,00</b>
	<b>Total PRODUITS</b>		<b>15 100,00</b>	<b>15 673,24</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>17 700,00</b>	<b>15 100,00</b>	
	<b>Résultat : déficit</b>			<b>5 546,95</b>
	<b>Résultat : excédent</b>			
	<b>Autofinancement (trésorerie)</b>		<b>2 600,00</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 700,00</b>	<b>17 700,00</b>	

La SBG a accepté par convention d'assurer la gestion financière des manifestations du *Moi(s) Montaigne*. Deux dons de 10 000 € ont été perçus, à répartir sur plusieurs exercices de gestion (à partir de 2019) ; des charges (publications, frais divers, etc.) sont assumées en contrepartie. Il en va de même de l'opération *HumanA* pour laquelle 2 000 € ont été perçus en 2020.

